Résumé de texte

Conception ICN Business School - ISC Paris Grande Ecole

Session 2026

1 – Le sujet

L'auteur du texte retenu cette année, Charles Pépin, est philosophe et plus occasionnellement romancier, avec une ambition de vulgarisation auprès d'un large public. Il est l'auteur de nombreux ouvrages philosophiques dans une large mesure orientés autour de l'idée d'un bien-vivre ou d'un mieux-vivre (voir par exemple ses ouvrages *Quand la Beauté nous sauve* (2013), *Les Vertus de l'échec* (2016) ou encore *La Confiance en soi* (2018).

Vivre avec son passé, Une philosophie pour aller de l'avant (2023), l'ouvrage d'où le texte à résumer est issu, n'échappe pas à cette tendance. Enfance, éducation, souvenirs heureux ou pénibles, Pépin y explore les moyens de transformer ces expériences qui nous constituent parfois malgré nous et peuvent représenter un obstacle à une vie heureuse et épanouie.

Dans ce cadre, Pépin en vient à examiner les différents types de mémoire associés à différents types de rapport à notre passé. Dans l'extrait proposé, Pépin distingue ainsi la mémoire dite épisodique (celle des faits passés) et la mémoire sémantique (ensemble de nos savoirs, croyances et représentations issus de nos expériences passées). Nous avons autant conscience de la première que la seconde est présente de manière pernicieuse, car elle constitue une part de notre être dont on aimerait parfois se défaire. C'est dans la logique de cette démonstration que l'auteur en vient à s'appuyer sur l'ouvrage du philosophe et sociologue Didier Eribon qui, dans *Retour à Reims*, explique comment son homosexualité et son statut d'intellectuel étaient d'autant plus difficiles à assumer qu'il avait lui-même dans une certaine mesure intégré l'hostilité sur ces sujets du milieu populaire dont il est issu.

2 – Barème, attentes du jury

Comme chaque année, il était attendu des candidats qu'ils restituent fidèlement la pensée exprimée par le texte dans ses principales étapes, en respectant la logique de la progression, la proportion des différentes parties du texte, la correction de la langue et le nombre de mots autorisé (entre 480 et 520).

Insistons comme chaque année sur ces deux derniers points : tous les ans, de nombreuses copies sont lourdement pénalisées par une langue (orthographe, syntaxe) défaillante ou par un

décompte frauduleux qui consiste le plus souvent à inclure régulièrement cinq ou six mots surnuméraires par tranche annoncée de 50. Il faut donc le répéter : l'orthographe est sanctionnée, et le nombre de mots de chaque copie est systématiquement vérifié, faisant l'objet d'un barème de pénalité précis en cas de dépassement : un point en cas de fraude manifeste, auquel s'ajoute un point par dizaine de mots manquants ou excédentaires par rapport à la fourchette admise (380-420 mots), la note de 01/20 étant attribuée en-dessous de 350, et au-delà de 450 mots.

Statistiques de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées : 451 (526 en 2025, 601 en 2024)
Moyenne : 10,34 (10,49 en 2025, 10,36 en 2024)

Ecart-type : 5,02 (5,04 en 2025, 5,08 en 2024)

3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques

Le texte proposé abordait de façon pédagogique un sujet auquel tout un chacun est confronté : sa mémoire, son identité, la possibilité pour chacun de se construire en surmontant des épreuves difficiles.

Sans doute les candidats ont-ils été sensibles à ce propos dont bon nombre ont correctement suivi la progression. Ils ont en effet perçu la grande articulation en deux étapes (mémoire épisodique, mémoire sémantique), même s'ils n'ont pas toujours su en reformuler efficacement les principes.

Les meilleurs copies sont celles qui, prenant la juste distance par rapport au texte à résumer, ont su en restituer les idées sans se perdre dans le détail de certaines formules, sans chercher à reformuler phrase après phrase. C'est là d'ailleurs le seul moyen de parvenir à un résumé équilibré où la dernière partie n'est pas sacrifiée, faute de mots restant disponibles ou tout simplement de temps.

On insistera particulièrement cette année sur la gestion des exemples : certaines références scientifiques convoquées par Pépin et mentionnées rapidement n'avaient pas vocation à être retenues dans le résumé. En revanche, Didier Eribon et son ouvrage *Retour à Reims*, évoqués dans les derniers paragraphes, représentaient une étape si importante du texte qu'il n'était pas possible de ne pas y faire référence pour n'en retenir que l'idée.

La correction de la langue et le respect des règles méthodologiques élémentaires ont également constitué un important facteur discrimination. Beaucoup de candidats sont lourdement pénalisés par une maîtrise insuffisante de la langue. En outre, le résumé ne saurait consister en un bloc d'un seul paragraphe enchaînant bout à bout des fragments de textes.

S'agissant du nombre de mots, l'exercice étant une contraction de texte, les candidats auront tout intérêt à condenser le plus qu'ils le pourront l'expression. Ainsi « tout le temps » peut devenir « constamment » ; « cette fonction-là » ou « cette capacité-là » peuvent devenir « cette fonction », « cette capacité » ; enfin les « souvenirs du passé » peuvent rester simplement « les souvenirs ».

Eléments de correction

Plan du texte

I – La mémoire épisodique (§1-11)

A – Définition de la mémoire épisodique comme mémoire de notre vécu : un propre de l'homme sans limite. (§1-2)

B – Persistance *vs* oubli. Récusation du principe de l'oubli. L'oubli est toujours refoulement ou mise de côté provisoire. Le principe fondamental de la mémoire est celui de la persistance, pour des raisons de survie ou émotionnelles. (§3-4)

C – Vision statique vs dynamique. Contre la vision statique de la mémoire comme faculté de stockage, la vision dynamique de la reconfiguration permanente qui fait de chaque souvenir un acte de remémoration au présent et unique. D'où les frontières perméables entre la mémoire et l'imagination qui peut fabriquer de faux souvenirs. (§5-11)

Transition – Faut-il pour autant s'en défier ? Non car elle permet la mémoire sémantique. (§12)

II – La mémoire sémantique (§13-19)

A – Définition de la mémoire sémantique comme savoirs, croyances, représentations que l'on tire d'une expérience. (§13-14)

B – Ces représentations sont parfois inconscientes et peuvent donner lieu à des croyances erronées voire toxiques, par exemple dans l'image dégradée que l'on peut avoir de soi, tant que nous les subissons sans les identifier. (§15)

C – Pour autant, les neurosciences ont montré que ces représentations ne sont jamais définitives et qu'elles peuvent faire l'objet d'une réinterprétation du passé vécu. (§16-17)

D – L'exemple de Didier Eribon confronté à une forme particulière de cette mémoire sémantique : ensemble de représentations familiales héritées, selon lesquelles on ne saurait mener une vie d'intellectuel quand on est issu d'un milieu ouvrier – croyance qui continue de hanter l'auteur, mais qu'il a réussi à ne plus subir. (§18-19)

Proposition de corrigé

La mémoire épisodique se définit comme la faculté spécifiquement humaine de se rappeler des épisodes de son passé. Sa capacité est infinie et s'enrichit sans cesse sans déperdition. En effet, ce que nous appelons oubli n'est en réalité que la mise en sommeil d'un souvenir par le (50) refoulement ou par l'absence de sa stimulation. Les souvenirs persistent en nous parce qu'ils sont nécessaires à notre préservation et qu'ils sont associés à une charge émotionnelle qui les ancrent en nous.

Pour autant, ils ne sauraient être considérés comme des objets figés et stockés dans une (100) partie localisable du cerveau. La mémoire est au contraire une faculté dynamique résultant de la stimulation de milliards de neurones au sein d'un cerveau lui-même en reconfiguration permanente du fait des nouvelles expériences vécues, ce qui fait de chaque souvenir un acte de remémoration et de recréation unique (150) inscrit dans le présent, d'où la frontière poreuse

entre la mémoire et l'imagination qui peut parfois fabriquer de faux souvenirs que l'on tient pourtant pour vrais.

Faut-il pour autant se défier de la mémoire épisodique ?

Assurément pas car c'est elle qui permet la constitution de la (200) mémoire sémantique, plus abstraite, qui correspond à l'ensemble des savoirs, des croyances, des représentations issus de l'expérience. Ces représentations sont parfois inconscientes et peuvent donner lieu à des croyances erronées voire toxiques, par exemple l'image dégradée que l'on peut avoir de soi à la suite d'un (250) échec, tant que nous les subissons sans les identifier.

Car rien n'est irrémédiable. Les neurosciences ont montré après les sciences humaines qu'il est toujours possible de construire une interprétation nouvelle du passé vécu. En témoigne le récit autobiographique du sociologue Dider Eribon qui, dans Retour à Reims, évoque (300) une forme particulière de cette mémoire sémantique prégnante et néfaste qu'il a su dépasser : celle qui résulte non de l'expérience vécue mais de l'héritage familial intergénérationnel et selon laquelle on n'échappe pas à son milieu social sans le trahir. Peut-on aspirer à une vie d' (350) intellectuel quand on est issu d'un milieu ouvrier ? Eribon a montré qu'il fallait pour cela prendre conscience de ces déterminismes pour reconfigurer sa mémoire sémantique et ne plus la subir.

382 mots

4 – Conseils aux futurs candidats

Le jury rappelle aux candidats que le résumé est un exercice qui consiste à réduire un texte en respectant le système énonciatif et le circuit argumentatif. Il s'agit donc de restituer les idées de l'auteur sans distance énonciative (on ne recourt donc pas au discours indirect avec des formulations telles que « l'auteur dit que… »), et de rendre compte de l'enchaînement des idées tel qu'il apparaît dans le texte, sans en modifier l'organisation. Certains candidats semblent pourtant confondre l'exercice du résumé avec celui de la synthèse, qui relève d'une tout autre méthodologie : ils analysent et réorganisent les idées de l'auteur, prenant avec le texte un recul et des libertés inappropriés au regard de l'exercice. Les candidats ne sauraient donc écrire « Charles Pépin dit que » ou « Charles Pépin pense que ».

De même, il n'est pas demandé aux candidats de proposer un titre.

Le résumé doit se composer de plusieurs paragraphes qui correspondent aux grandes étapes logiques du texte. Les candidats doivent s'efforcer de les distinguer et de réfléchir à la nature de l'articulation logique qui permet de les enchaîner.

Le jury invite aussi les candidats, quand ils découvrent le sujet, à ne pas se précipiter dans la rédaction du résumé au fil de leur lecture. Il leur est conseillé au contraire de lire des séquences suffisamment longues du texte et de repérer les principales étapes du propos avant de se lancer dans la reformulation, au risque, sinon, de consacrer trop de temps et de mots aux premiers paragraphes, et de se trouver dépourvu de l'un et des autres pour la suite.